

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20180323-DEL_18_03_21_14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Affichage : 23/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Date de convocation 15 mars 2018
Date d'affichage 15 mars 2018
Nombre de conseillers
en exercice 29
présents 18 (+ 10 procurations)
votants 28

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le VINGT ET UN MARS à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. Jean THOREAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Michel ARBOUYS, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, M. Gérard GUESNE, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET, M. Thierry PERRE

Excusés : M. Philippe GALLAND (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Nicolas CHABLE), M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Edith ALIX), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Gérard GUESNE), Mme Dominique BURLLOT (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Josette JACOB), M. Quentin GUTIERRES

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Daniel GUEDET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX – ACTIVITES CULTURELLES

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de fixer les tarifs des activités culturelles.

Après avoir pris connaissance des propositions,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (28 Pour – 0 contre – 0 abstention),

Approuve les tarifs des activités culturelles annexés à la présente délibération, avec effet au 1^{er} juillet 2018.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU

	Tarifs 2018/2019			
	Enfant		Adulte	
	Fertois	Non Fertois	Fertois	Non Fertois
ECOLE DE MUSIQUE - Applicable à compter du 01/07/2018				
Eveil musical (45 min collectif) Petits-Moyens	117,00 €	150,00 €	-	-
Formation musicale	117,00 €	150,00 €	177,00 €	225,00 €
Eveil musique et danse (45 min collectif-2 professeurs)	117,00 €	150,00 €	-	-
<i>INSTRUMENTS, PAR AN</i>				
Initiation instrumentale collective - classe découverte	93,00 €	117,00 €	-	-
Cours d'instrument 1er cycle ou 2ème cycle, 30 minutes	285,00 €	360,00 €	363,00 €	396,00 €
Cours d'instrument 2ème cycle, 45 minutes	318,00 €	399,00 €	429,00 €	468,00 €
<i>LOCATION D'INSTRUMENTS</i>				
* 1ère année (Fertois et non fertois)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
* 2ème et 3ème année (Fertois et non fertois)	84,00 €	84,00 €	84,00 €	84,00 €
* Au delà de la 3ème année (Fertois et non fertois)	117,00 €	117,00 €	117,00 €	117,00 €
ATELIERS CHANTS COLLECTIFS 7-11 ans et ados (+ 12 ans)	39,00 €	48,00 €	-	-

Prises en charge par l'Amicale :

- sur tous les tarifs : 10 % pour une personne seule, couple 20%.

Réductions :

Pour les élèves inscrits à l'orchestre Harmonie et Symphonique du Perche Sarthois

* 1ère année : 75 % de réduction sur cotisation

* 2ème année : 50 % de réduction sur cotisation

* 3ème année et les suivantes : 25 % de réduction sur cotisation

Pour les élèves pratiquant plusieurs activités artistes

* 2ème activité : 20% sur la cotisation la moins élevée

* à partir de la 3ème activité : 10% sur la cotisation la moins élevée

Ces réductions ne sont pas cumulables entre elles.

	Tarifs 2018/2019			
	Adultes		Enfants	
	Fertois	Hors commune	Fertois	Hors commune
MEDIATHEQUE / LUDOTHEQUE - Tarifs applicables au 1er juillet 2018	2018	2018	2018	2018
Droit d'inscription - (Prêt 3 jeux, 4 CD ou livres audio, 3 DVD, 6 livres ou revues)	18,9	26,3	6,3	10,6
Assistantes maternelles (Prêt 9 livres, 3 jeux, 3 DVD, 4 CD)	gratuit	20,8	-	-
Ecoles / Par enfant (35 livres (1 livre par élève de la classe, 3 jeux)	-	-	Gratuit	6,30/enfant
Collectivités et associations (25 livres, 4 CD, 3 jeux)	gratuit	36,9	-	-
Prêt jeux surdimensionnés (4 jeux) - Abonné	-	-	6,3	10,6
Prêt jeux surdimensionnés (4 jeux) - Ecoles	gratuit	-	-	-
Ecoles (4 jeux)	-	21	-	-